

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 19 janvier 2019

<b>BISCHOFFSHEIM - 14h05</b>	
Présents	<p>Mmes Olivia CHARTON, Marie-Laure GARBELLINI, Sylvie TEDESCO MM Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Thierry CARMAUX, Adrien GASSER, Thierry KLIPFEL, Michel LEQUEUX, Pierre MANGIN, Edouard MIKOLAJCZYK</p> <p>Mmes Christine BELLEVILLE, Delphine BRETON, Frédérique CANRON, Christiane DUTEURTRE MM Sylvain BROSE, Marcel TEDESCO Claude BOURZEIX, Daniel HARAULT, Régis SAGUET</p>
Excusés	<p>Mmes Brigitte DHARRÉVILLE, Delphine GUERELLE, Rachel OTT MM Bertrand FRANÇOIS, Claude ROUSSEAU</p>
<b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	

### REND HOMMAGE



A Madame Dominique BOHN récemment disparue, par une minute d'applaudissement.

### ELIT



Thierry KLIPFEL Président de la ligue Grand Est de Handball, suite à la démission, comme cela était convenu entre eux, de Jean-Marie NOËL de ses fonctions présidentielles à la tête de la ligue.

Vote à bulletins secrets, sous le contrôle de Claude BOURZEIX et Daniel HARAULT (11 voix *Pour* et une abstention).



Jean-Marie NOËL comme Vice-président délégué sur proposition de Thierry KLIPFEL.

---

## APPROUVE



Les comptes rendus :

- Du Conseil d'Administration du 19 octobre 2018 à Nancy ;
- Du Conseil d'Administration par consultation électronique du 13 décembre 2018.



Le calendrier prévisionnel des instances de la ligue :

- Bureaux Directeurs les 22 février à Tomblaine (rappel) et le 7 juin 2019 dans les Vosges ;
- Conseils d'Administration le samedi 16 mars à Reims, et le vendredi 3 mai 2019 à Tomblaine, (suivi du match Grand Nancy – E. Strasbourg S.A.) ;
- Assemblée Générale Ordinaire le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 à Troyes.



La proposition d'augmenter le temps de travail de Thierry THONI de 340 heures annuelles dans le cadre des entrainements du Centre Régional d'Entrainement et d'Arbitrage de Pont à Mousson.



Les propositions d'indemniser Robert BRZUSTOWICZ (pôle féminin de Metz), Jean-Luc KIEFFER (pôle masculin de Strasbourg) et Louis GARBELLINI (CREA de Pont à Mousson).

Les modalités d'indemnisation sont à définir selon les différentes participations des intervenants.



D'attendre le rapport de Carole MARTIN afin d'envisager une double gestion « Ligue-Comité » des structures de type *Sections sportives*.



L'idée d'établir un outil afin de faire un « état des lieux » des pôles.

---

## DECIDE



De coopter le Docteur Didier EVRARD comme membre du Conseil d'Administration, président de la *commission Médicale*.



De donner mandat au Président et au Vice-président délégué afin d'étudier et de définir, en liaison avec les responsables des pôles, le montant des aides et leurs modalités de versement, aux familles des pensionnaires qui ont exprimé une demande d'aide financière.



D'organiser courant mars et avril 2019, des réunions de secteurs avec, comme sujets principaux, les réformes des compétitions et des formations.  
D'autres sujets pourront être mis à l'ordre du jour des réunions selon les attentes (CMCD, finances, ...).



De retirer le vœu émis auprès de la FFHB qui proposait de conserver les arbitres - hors arbitres des groupes *Elites et Pré-élites* - au sein des clubs.

La fédération laissera le soin aux différentes ligues de décider du maintien des arbitres au sein des clubs de leur territoire ou de leur regroupement dans une structure indépendante.



De procéder à la commande et à l'achat d'une structure gonflable (coût entre 11 et 13 mille euros) auprès de Central'hand.

Cette structure sera utilisée pour les animations du territoire, dont celles faites durant le Mondial Air Ballon 2019.

En cas de « prêt » de la structure, les éventuels frais générés (déplacements, etc.) seront à la charge de l'emprunteur.



De prendre en charge les frais de restauration et d'hébergement de Philippe ROTATINTI aux interpoles, ces frais n'étant pas inclus par la prise en charge fédérale, limitée à 2 cadres.



D'accorder une aide de 1000 € au club de Sélestat pour le tournoi de *Hand fauteuil* du 12 et 13 janvier 2019.



De ne pas accéder à la demande du club de Verdun quant à sa demande de remboursement de licence pour une jeune joueuse ayant prématurément dû arrêter la pratique.



De ne pas donner l'autorisation de jouer en catégorie moins de 18 ans régionale à la joueuse du club de Villers HB née en juin 2004, cette joueuse pouvant évoluer au sein d'une équipe de sa catégorie d'âge, au niveau régional, dans son club.



D'autoriser l'achat de matériel informatique, d'un coût entre 12 et 15 000 euros, selon les besoins.



De reconsidérer la demande du comité 68, pour l'organisation d'opération *Grands stades*, lors de la répartition du financement du Pacte territorial.



De rechercher, afin d'héberger sur site informatique les éléments recueillis du dispositif *Ambiances seines et sereines*, une solution à moindre coût.



De maintenir les membres de la *commission Territoriale des Statuts et de la Règlementation* en fonction sous la présidence intérimaire de Marcel TEDESCO, dans l'attente de la nomination d'une nouvelle présidente de ladite commission.

Le secrétariat de la commission sera assuré par Pascale Galerne.



De mandater Thierry KLIPFEL afin d'assurer la gestion du LEI (Legal Entity Identifier) de la ligue.

---

## PREND CONNAISSANCE



De la démission de Sylvie TEDESCO de la présidence de la *commission Territoriale des Statuts et de la Règlementation*.



Du maintien de Claude BOMPARD comme mandataire pour l'ouverture des dossiers en matière disciplinaire.



De la rencontre de l'équipe de France masculine contre son homologue du Portugal qui aura lieu à Strasbourg, au hall Rhénus, le 14 avril 2019 à 17h30.  
Cette rencontre est co-organisée par la ligue avec le comité 67.



Des résultats des négociations menées par Jean-Marie NOËL concernant :

- Le montant de la rupture conventionnelle de Christelle JANSON, rupture effective depuis le 31 décembre 2018 ;
- Les montants des indemnités compensatrices accordées aux intervenants techniques du pôle d'accèsion de Barr, Jean-Brice GAILLARD et Maxime FISTOLA.



Des fonctions et missions définies pour Gabrielle FARA, la directrice administrative et financière :

- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion des matériels ;
- Suivi des finances, assistance dans l'élaboration des budgets des commissions ;
- Suivi administratif de la ligue ;
- Représentation de la ligue.

A ces fonctions, se rajoute :

- L'organisation de l'élection d'un Délégué du personnel (à mettre en place avant fin 2019) ;
- L'instauration d'une démarche de qualité au sein de la ligue.



Du retour de l'Euro féminin 2018 :

- Accueil de qualité reconnu par tous, EHF et délégations ;
- A Nancy, l'équipe de France féminine était très satisfaite du soutien du public ;
- Pas de retour prévu sur la billetterie à Nancy malgré un taux de remplissage suffisant en raison d'une organisation financièrement déficitaire au niveau national ;
- Un manque de public étranger à Nancy lors de la 2<sup>ème</sup> semaine, peut-être dû aux événements en France ;
- Un regret des collectivités quant à leur faible présence sur l'affichage.



De la signature de la convention transfrontalière avec le Luxembourg lors de l'Euro 2018.



De travaux d'expérimentation qui seront menés par la Région Grand Est et la ligue Grand Est de Handball dans le cadre de la mise en place d'une future « Agence du sport ».



De quelques dates à retenir :

- Interpoles féminins à Bourg de Péage du 1<sup>er</sup> au 5 février ;
- 8 et 9 février, inter région à Lyon pour l'étude des vœux 2019 ;
- Interpoles masculins à Vaulx en Velin du 4 au 10 mars ;
- 15 et 16 mars, un Conseil des territoires ;
- Inter ligues féminins du 2 au 6 avril à Roanne ;
- 13 avril, assemblée générale du CROS Grand Est à Tomblaine ;
- 26 et 27 avril, assemblée générale fédérale à Créteil ;
- Inter ligues masculins du 6 au 9 mai à Saint Dié.



De la candidature de la ligue pour l'organisation de l'AG fédérale 2020 (la candidature de Pau a été retenue quelques jours après).



De l'avenir incertain du CNDS, mais qui resterait pour 2019 sous un format identique à celui de 2018.



Du point partiel sur les finances de la ligue.



De l'activité des commissions :

<p><i>Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des réunions restreintes et des consultations électroniques ;</li> <li>▪ Des réflexions sur les championnats adultes et moins de 18 ans championnat de France (avec l'ETR) ;</li> <li>▪ Sans remarques particulières sur le bassin d'Alsace ;</li> <li>▪ Avec des difficultés pour les bassins de Champagne-Ardenne et de Lorraine : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour la gestion des anomalies et des sanctions afférentes ;</li> <li>○ En raison des blocages routiers (« gilets jaunes ») ;</li> <li>○ De refus d'intégration de poules en raison des déplacements ;</li> </ul> </li> <li>▪ De problèmes de « sous classement » dans les catégories jeunes ; il est rappelé que les « sous classements » ne sont pas autorisés par les règlements, quel que soit le niveau de la compétition ;</li> <li>▪ Du lancement du championnat transfrontalier : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avec des difficultés dues à des problèmes de disponibilité de salle ;</li> <li>○ Une gestion administrative sarroise avec des feuilles de match papier ;</li> <li>○ Une bonne gestion des JAJ et autres par la CTA (côté français) ;</li> </ul> </li> <li>▪ Quelques péripéties pour l'intégration dans le championnat inter départemental d'une équipe de moins de 18 ans féminine d'un club luxembourgeois avec des problèmes de coût pour le club (affiliation-licences-engagement).</li> </ul>
<p><i>Commission Territoriale d'Arbitrage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le retour de la visite du DNA est positif, la FFHB félicite la commission pour la qualité du travail accompli ;</li> <li>▪ 88% des rencontres sont actuellement couvertes, mais il faut constater des problèmes d'indisponibilité d'arbitres dès que ceux-ci ont atteint le quota requis par la CMCD ;</li> <li>▪ Une péréquation actuellement en baisse de 4% par rapport à la saison dernière ;</li> <li>▪ Quelques difficultés avec les reports de match dont l'information ne parvient pas toujours à temps ou trop tardivement ;</li> <li>▪ Les retours des bassins sont globalement positifs quant aux formations dispensées : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 472 accompagnateurs EA qualifiés, 175 inscrits ;</li> <li>○ 83 animateurs EA qualifiés, 25 en attente de formation</li> </ul> </li> <li>▪ Pour les formations des JA T1-T2, les arbitres sont présents, les supports sont de qualité et les avis des participants sont bons ;</li> <li>▪ Les formations des JAJ et JA T3 sont mises en place et sont ouvertes aux entraîneurs ;</li> <li>▪ Quelques problèmes avec des clubs qui refusent de s'impliquer et sont en manque d'accompagnateurs.</li> </ul>
<p><i>Commission des Services aux clubs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rappelle l'ensemble des animations faites jusqu'à présent, en particulier dans le cadre de l'Euro 2018 féminin ;</li> <li>▪ Fait part des contacts pris auprès de <i>Central'hand</i> afin d'avoir un devis pour une structure gonflable et propose que celle-ci soit commandée suffisamment tôt pour pouvoir être utilisée à l'occasion de la rencontre France-Portugal ;</li> <li>▪ Indique que la structure sera également utilisée lors du Mondial Air Ballon 2019 où la ligue assurera des animations.</li> </ul>

<p><i>Commission de Discipline</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 85 dossiers ouverts à ce jour dont 30 concernent des équipes de jeunes ;</li> <li>▪ 1 dossier a fait l'objet d'un appel ;</li> <li>▪ A testé l'utilisation de « Zoom » lors de commission, avec des résultats encourageants ;</li> <li>▪ Remercie Stéphane LEIDWANGER pour son travail accompli comme instructeur ; un nouvel instructeur a été récemment validé, mais 2 reste un nombre insuffisant ;</li> <li>▪ Pour le dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ A fait un point avec Bertrand FRANÇOIS et Yann CARMAUX sur l'avancée des travaux ;</li> <li>○ Remercie Valentin MERTZ pour son travail sur l'application et le site (coût environ 500€/an) qui devraient permettre de recenser les incivilités et les bons comportements ;</li> <li>○ Les évaluations faites, dans un 1<sup>er</sup> temps par les JAJ, seront utilisées pour mesurer les ambiances et les comportements. Les salles « à problème » pourront ainsi être plus facilement identifiées et des actions pourront être envisagées et menées ;</li> <li>○ Pour ce faire, un outil d'évaluation sera élaboré. Il permettra également d'identifier les bons comportements seront, par la suite, mis en valeur par l'attribution de « Trophées » ;</li> <li>○ Des sanctions alternatives seront proposées à la <i>commission de Discipline</i></li> </ul> </li> </ul>
<p><i>Commission de la Communication</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Œuvre actuellement sur la rencontre France-Portugal à Strasbourg ;</li> <li>▪ Rencontrera les responsables des commissions pour connaître leurs attentes quant au site internet et les réseaux sociaux ;</li> <li>▪ L'attention est attirée sur l'utilisation des photos, ces dernières pouvant être couvertes par des droits.</li> </ul>
<p><i>Commission territoriale des Statuts et de la Règlementation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fait part d'un grand nombre de mutation (environ 1850) et d'un nombre de licencié de près de 34 600 (en baisse de 400 licences par rapport à la saison dernière à la même date) ;</li> <li>▪ Note un flux important de demandes de mutations en de période officielle et de demandes de licence avant le début des championnats ;</li> <li>▪ Souligne une méconnaissance générale des règlements de la part de la plupart des clubs, ce qui génère des retards et des échanges de courriels ;</li> <li>▪ Pour les équipements, beaucoup de problème par méconnaissance des règlements, les dossiers doivent maintenant être saisis par les clubs et il faudrait qu'une personne par département soit habilitée à aider les clubs et vérifier les données ;</li> <li>▪ Quant à la CMCD : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour la saison en cours, les clubs peuvent aller chercher leur fiche sur l'extraction Gest'hand, mais actuellement les contrôleurs CMCD ne peuvent pas accéder aux fiches pour pouvoir faire une communication mensuelle ;</li> <li>○ Pour la saison prochaine, il faut que la CTA, la COC et l'ETR fassent remonter leurs souhaits. Une réunion sera ensuite programmée pour établir les nouveaux critères.</li> </ul> </li> </ul>
<p><i>Commission Territoriale des Réclamations et Litiges</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La commission fonctionne toujours sous la houlette du vice-président, Patrick SOULET, qui fait un très bon travail ;</li> <li>▪ A ce jour, 3 réclamations reçues : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 non recevables ;</li> <li>○ Un dossier traité, le réclamant ayant été débouté.</li> </ul> </li> </ul>



#### Du Parcours de Performance Fédéral dans le Grand Est :

- Les détections au niveau régional se feront grâce aux compétitions inter comités qui serviront de base pour les recrutements des pôles.  
Ceux-ci auront lieu du 8 au 10 avril à Pont à Mousson pour les masculins et du 9 au 11 avril à Metz pour les féminines ;
- Les inter ligues auront lieu à Roanne pour les filles et à Saint Dié pour les garçons. Jérémy POTIEZ, CTF du Comité 52, fera partie de l'équipe d'encadrement de l'équipe masculine.

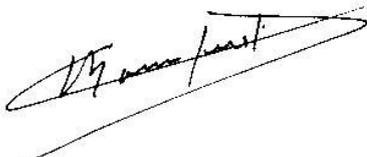


#### Du fonctionnement des pôles :

- Les pôles masculins ont fait l'objet d'évaluation de la part de la DTN, un rapport est parvenu à la ligue. Le pôle de Reims est un point sensible, car il ne repose que sur un seul cadre, ce qui ne permet pas un travail optimum ;
- Pour les féminines, des opérations « portes ouvertes » auront lieu à Barr le 13 mars et à Metz le 20 mars ;
- Les interpoles féminins auront lieu à Bourg de Péage, les masculins à Vaulx en Velin.



De l'officialisation comme organisme de formation de l'ITFE du Grand Est ; les modalités de mise en œuvre par module et certificat seront préparées dans les mois qui suivent, en veillant à respecter la proximité avec les clubs et les licenciés.

18h00	
Le Président Thierry KLIPFEL	Le Secrétaire général Claude BOMPARD
	

Copie à : - Membres du CA

- CTS, salariés, site internet
- Comités départementaux, clubs
- FFHB